





Randonnée pédestre

Circuit des Moulinès

DIFFICULTÉ : moyenne

DISTANCE : 9.5km

DÉNIVELÉ : +/- 640m

DURÉE APPROXIMATIVE : 3h30

DÉPART : office de tourisme (1442m)

CARTO : IGN Top 25 n°3640 OT

Ce circuit suit en partie le cheminement ancestral des Beuillois pour monter au col de Moulinès qui permettait de rejoindre le hameau de Roya à l'extrémité Nord de la commune. De ce point par le col de Blainon on pouvait regagner St Etienne de Tinée, car les échanges se pratiquaient plus facilement avec la Tinée qui était sur le même territoire politique sarde.



TOPO

Depuis l'Office du Tourisme, descendre par la route D.30 jusqu'au pont de Cougne (1420m - 41) en faisant bien attention à la circulation. Prendre vers le Nord le bon sentier qui grimpe en lacets en passant à proximité de granges et d'habitations. Déboucher à la cote 1607m sur une zone plus plate, puis continuer sur une large ligne de crête jusqu'à un enclos à moutons (1850m - 43).

De ce point en continuant plein Nord, en franchissant les barres des Passes du Cloutet, puis le plateau du Demant, le Petit Mounier, on peut atteindre enfin le point culminant de la commune : le mont Mounier (2817m). Les militaires cantonnés à Beuil passaient sur cet itinéraire leur test pour la «Fourragère» des Chasseurs Alpains. On trouvera le descriptif du Mont Mounier dans la brochure: Randoxygène «Haut Pays».

S'engager sur la droite par l'ancienne route stratégique, qui descend légèrement pour franchir la première branche du vallon de l'Isclas (1758m), passer en dessous de l'ancien camp, puis du deuxième vallon.

Cinq cents mètres plus loin quitter cette route pour un raccourci qui évite deux longs lacets, passer à proximité de ruines et d'une cabane de berger (1817m). Continuer en écharpe vers le Nord-Est, sous les crêtes de Croisette pour passer à la balise 45 (1900m).

Un court aller-retour au col des Moulinès (1981m - 46) permet de dominer le hameau de Vignols (commune de Roubion) et d'apercevoir les Portes de Longon.

Revenir sur ses pas jusqu'à la balise 45, puis amorcer la descente vers le lit du Cians, en restant toujours en contre-haut (à plus de 60 mètres) de sa rive droite.

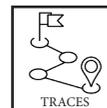
Sur la carte sont encore inscrites les limites de l'ancien champ de tir, qui était utilisé fréquemment lorsque les nombreuses compagnies venaient s'entraîner sur ce site.

Descendre vers les ruines des granges de l'Impégné (1564m) et gagner franchement le lit du Cians encombré de blocs. Après le passage du vallon de l'Isclas, une piste de terre permet en près de 500 mètres de gagner facilement le pont de Cougne (1420m - 41). Remonter en faisant attention sur la route D.30 pour retourner au village.

Ne pas jeter sur la voie publique.

Toutes les informations touristiques ont un caractère indicatif et n'engagent pas la responsabilité de la commune et du rédacteur. Il appartient aux usagers de prendre toutes précautions imposées par les conditions locales.
Le programme complet de cartographie, balisage et entretien est réalisé par le Conseil Général des Alpes - Maritimes auquel le législateur a donné compétence en matière de Plan Départemental de Randonnée (loi du 22 juillet 1983, complétée par la circulaire du Premier Ministre du 30 août 1985). Il a été adopté par l'Assemblée départementale le 23 janvier 2004.

Savoir-vivre du randonneur



Suivre les itinéraires, éviter les lisières de forêts.

Pour maintenir des espaces de quiétude pour la faune sauvage, restez sur les sentiers, ne multipliez pas les traces de ski et de raquettes. Les lisières de forêts sont des zones d'habitat favorables aux animaux, en particulier pour le tetras lyre.



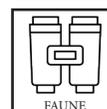
Respecter le silence

Le bruit (cris, drone, etc...) génère de l'inquiétude chez les animaux sauvages se traduisant par la fuite qui vous empêchera de les observer. Cette dépense d'énergie les pénalise encore plus en hiver.



Cueillir simplement du regard

Un paysage tout en fleur vous apportera plus de satisfaction qu'un éphémère bouquet et les autres randonneurs pourront eux aussi en profiter.



Observer à distance

Chercher à se rapprocher des animaux conduit le plus souvent à les faire fuir. En vous munissant de jumelles, vous pourrez les observer plus longuement. Par ailleurs, les empreintes et indices de présence laissés par les animaux sont un livre à ciel ouvert.



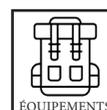
Tenir les chiens en laisse

Assimilés à des prédateurs, les chiens sont perçus comme une menace par les animaux. Non attachés, ils peuvent échapper au contrôle de leurs maîtres, poursuivre un animal, détruire une nichée, etc...



Ramener tous ses déchets

Certains déchets mettent plusieurs années à disparaître et sont sources de pollution diverses. Les restes alimentaires attirent aussi les prédateurs qui peuvent être une menace pour les autres animaux.



Partir bien équipé

Que ce soit à la 1/2 journée ou à la journée, confectionnez votre fond de sac en fonction des caractéristiques de la randonnée et n'oubliez pas d'emporter avec vous le matériel indispensable pour parer à toutes éventualités.



Consulter la météo

C'est bien connu, en montagne le météo peut changer très rapidement. Pensez toujours à bien vous renseigner sur les conditions atmosphériques durant votre créneau d'activité. Une matinée ensoleillée peut se dégrader en une après-midi orageuse.



S'informer sur les troupeaux

La bonne cohabitation entre les pratiques ancestrales en montagne et les randonneurs est primordiale. Avant de partir, informez vous sur les secteurs pâturés par les troupeaux et les bons gestes à adopter à leur approche.

Secours : 112

Flashez le QR code
pour télécharger le
topo numérique

